

LA MISSION POSTHUME DE SAINTE JEANNE D'ARC, 1913

CHAPITRE LXXII.

L'HEURE DU RÈGNE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST EST-ELLE PROCHE ?

Au chapitre cinquante-septième, nous nous sommes demandé si la tentation d'humanisme, à laquelle la chrétienté s'est laissé soumettre, allait bientôt prendre fin. Une autre question semblable se présente maintenant à notre légitime curiosité : Le règne de Notre-Seigneur va-t-il reprendre son cours, interrompu par la Renaissance et ce qui s'ensuivit ?

J. de Maistre, considérant l'état de la société contemporaine, constatait «l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base». Et il concluait :

«En présence de l'immensité de nos besoins et de l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses : ou qu'il va se former une nouvelle religion ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppositions qu'il faut choisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du christianisme».

J. de Maistre exprimait cette pensée, écrivait ces lignes dans ses *Considérations sur la France*, qui furent publiées en 1814. Il y a juste un siècle.

Depuis, la divergence des opinions est allée à l'infini : deux hommes élevés dans le même milieu, ayant reçu la même éducation, ne peuvent plus se rencontrer sans se sentir en dissentiment sur une multitude de choses, car ils n'ont plus, il n'y a plus de points de repère communs.

Et que dire de l'affaiblissement des principes moraux ? On en détruit le **fondement même, Dieu et Sa loi**, jusque dans les écoles de la première enfance.

Pour maintenir l'ordre dans de telles conditions, il n'y a plus que **la force**. Sans doute elle a maintenant des agents sans nombre, armés d'instruments d'une puissance inouïe. Mais l'autorité qui s'est détachée de sa base, Dieu et Sa loi, est ébranlée dans les esprits, et ainsi elle ne pourra résister au choc des convoitises surexcitées par l'étalage du luxe et les prédications de la démocratie. Aussi il n'y a qu'une voix pour reconnaître que nous sommes en anarchie. Anarchie et société sont choses absolument opposées. La société qui s'est laissée envahir par l'anarchie ne peut tarder à disparaître. Et, comme cet antagonisme se montre partout, il est vrai de dire que **le monde ne peut rester en cet état**.

Se présente alors à l'esprit non seulement des philosophes, mais de tout homme clairvoyant, l'alternative posée par J. de Maistre : ou il va se former une nouvelle religion, ou le christianisme sera rajeuni quelque manière extraordinaire; car il faut bien que le lien social soit renoué à moins que nous ne soyons à la fin du monde. Et le premier des liens sociaux, celui auquel se rattachent tous les autres, c'est, ce ne peut être **que la religion qui relie l'homme à Dieu et les hommes entre eux**¹. Ce lien brisé, tout s'écroulera nécessairement.

Ils sont bien nombreux ceux qui, à l'heure actuelle, rêvent d'une **nouvelle religion, religion humanitaire, et donc universelle**. Dans *Le problème de l'heure présente*, nous les avons montrés à l'œuvre. Depuis ils n'ont cessé de se multiplier, d'élaborer de nouveaux systèmes, et de porter la sonde en tous lieux, espérant découvrir des voies nouvelles vers la paix et la prospérité.

Pour nous, qui avons notre conviction faite sur la vérité du christianisme, nous savons qu'il vivra autant que les siècles.

Reste la question de **son rajeunissement**.

J. de Maistre ose dire que cette conjecture ne sera repoussée que par ces hommes à courte vue, qui ne croient possible que ce qu'ils voient. Mais ne sont-ils pas toujours déconcertés par les événements ?

«Quel homme de l'antiquité eût pu prévoir le christianisme ? Et quel homme étranger à cette religion eût pu, dans ses commencements, en prévoir le succès ? Pline, comme il est prouvé par sa fameuse lettre, n'avait pas la moindre idée de ce géant dont il ne voyait que l'enfance».

Il faudrait donc, sous peine de nous classer parmi les gens à courte vue, croire qu'il se fait, ou qu'il va se faire un rajeunissement du christianisme. Alors vient la question : **ce rajeunissement, qu'est-ce que ce peut bien être ?**

Depuis un siècle nous sommes en révolution, et dès les premiers jours de ce bouleversement qui a gagné toutes les nations, même celles immobilisées depuis les temps les plus lointains, J. de Maistre disait :

«Si l'on veut savoir le résultat probable de la Révolution française, il suffit d'examiner en quoi toutes les factions se sont réunies ; toutes ont voulu l'aviilissement, la destruction même du christianisme universel et de la monarchie, d'où il résulte que tous leurs efforts n'aboutiront qu'à l'exaltation du christianisme et de la monarchie».

Le rajeunissement consisterait donc en une exaltation dans les esprits et dans les institutions du christianisme et de la monarchie.

La réalisation des vues de la sainte Pucelle c'est-à-dire Notre-Seigneur **Jésus-Christ reconnu comme Roi des rois** par les souverains, Son évangile reçu comme loi des peuples, les mœurs et les institutions rentrant dans les voies de la civilisation chrétienne, ce serait vraiment un rajeunissement. Et ce rajeunissement pourrait être le principe d'une exaltation plus haute que celle qui fut atteinte aux siècles de foi.

Pouvons-nous espérer ce prodige ? De tous les prodiges le plus grand, pour qui connaît l'état actuel du monde et ce qu'est la nature humaine déchue.

Et cependant, à la suite des paroles que nous avons rapportées, J. de Maistre émettait déjà cette opinion, quoique sous forme dubitative : «Savons-nous si une grande révolution morale n'est pas commencée». Eh quoi ! commencée, il y a déjà un siècle ? C'est le propre du **génie** de s'élever au-dessus des conditions du temps et de voir les grands mouvements de l'humanité dans leurs

¹ Le 8 septembre 1796. Les troupes françaises sont campées sur un des côtés du Danube, les troupes autrichiennes de l'autre, et, parmi elles des Français aussi, hélas ! un régiment de nos émigrés. C'est le matin. On célèbre au camp de Condé une messe militaire. Ce spectacle attira l'attention des Sans-Culottes. Ils se pressent là-bas, sur le bord opposé du fleuve. Un coup de canon annonce l'élévation. Instinctivement, un de ces sans-culottes s'agenouille, puis un second, puis dix, puis cent, et la bénédiction du prêtre descend à la fois sur les têtes courbées des proscrits et des proscripteurs, des blancs et des bleus, réconciliés pour une minute dans ce qui fut la religion de leurs pères, - la religion, ce qui relie - leurs pères, ce qui fait la patrie, - *terra patrum* - répétait toujours l'admirable Fustel de Coulanges. (D'après les *Mémoires* de Pradel de Lamage, un des officiers de l'armée de Condé.)

premiers principes.

En 1892, Léon XIII, dans un discours aux cardinaux, signalait ces commencements déjà plus visibles :

«Au milieu de tant de désillusions et d'un si profond bouleversement d'idées et de mœurs, l'instinct même du salut commun avertit les peuples de se serrer plus étroitement autour de l'Eglise qui a dans ses mains le ministère du salut, d'adhérer à cette pierre fondamentale, hors de laquelle la justice et l'ordre social ne sauraient avoir de base».

Depuis que ces paroles ont été prononcées, le mal s'est encore accru, mais il semble bien aussi que l'instinct du salut force, sinon la masse du peuple, du moins l'élite, à s'inquiéter, à chercher, à demander où se trouve la source des vérités qui peuvent arrêter la société sur la pente qui conduit à l'abîme et la remettre sur la voie de la vraie civilisation.

On sent, on voit que cette source est au Vatican. **Les derniers Papes n'ont cessé de proclamer les vérités qui doivent être le principe de notre salut.** Et si l'on étudie le *Syllabus* de Pie IX et les Encycliques de Léon XIII et de Pie X, on verra que ces vérités rappelées à la société chrétienne ont leur point de rayonnement **dans l'autorité sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, précisément la vérité que la sainte Pucelle a remise en lumière, et sur laquelle la glorification dont elle jouit actuellement appelle l'attention publique. De sorte qu'il semble bien que l'heure est venue où ces vérités vont de nouveau s'imposer aux hommes, régir la société et la régénérer.

Dans l'Encyclique *Inscrutabili*, Léon XIII disait :

«Si on contemple les œuvres du Pontificat romain, que peut-il y avoir de plus inique que de nier combien les Pontifes romains ont bien mérité de la société civile ? Nos prédécesseurs voulant pourvoir au bonheur des peuples, n'hésitèrent jamais à s'exposer à d'âpres difficultés : les yeux fixés au ciel, ils n'abaissèrent point leur front devant les menaces des méchants, ils ne se laissèrent détourner de leur devoir ni par les flatteries, ni par les promesses, ni par les menaces.

«Ce fut ce Siège Apostolique qui ramassa les restes de l'antique société détruite et les réunit ensemble. Il fut le flambeau qui illumina la civilisation des temps chrétiens, l'œuvre de salut au milieu des tempêtes, le lien sacré de la concorde qui unit entre elles des nations éloignées et de mœurs diverses; il fut enfin le centre commun où l'on venait chercher aussi bien les doctrines de la foi que les auspices de la paix et les conseils des actes accomplis».

C'est ce que nous avons constaté dans les premiers chapitres de ce livre.

«Plût au ciel, continue Léon XIII, que cette autorité salutaire n'eût jamais été négligée ou répudiée ! Le pouvoir civil n'eût pas perdu cette auréole auguste et sacrée que la religion lui avait donnée ; on n'aurait pas vu s'allumer tant de séditions et de guerres, tant de royaumes autrefois florissants, tomber aujourd'hui du faite de la prospérité».

Quel que soit le désordre actuel, ce que les Souverains Pontifes ont fait, ils le peuvent encore :

«Qu'on donne libre essor à leur apostolat dont la mission vient d'en haut, dit le même Léon XIII, dans son discours aux Cardinaux (23 décembre 1893), qu'on accueille, sans la suspecter, la parole qu'il apporte, qu'on lui facilite l'accès dans l'âme du citoyen, au foyer de la famille, aussi bien que dans le gouvernement des Etats, et vous verrez s'épanouir sans efforts la tranquillité de l'ordre, aspiration la plus vive, bien suprême des peuples».

Pour que l'Autorité Apostolique puisse de nouveau procurer ces biens à la société, il faut, de toute nécessité, que soient reconnus les pouvoirs qu'elle a reçus de son divin Fondateur et qu'elle exerce en son nom :

«Celui qui est le Créateur et aussi le Rédempteur de la nature humaine, le Fils de Dieu, est le Roi et le maître de l'univers et possède une souveraine puissance sur les hommes soit pris séparément, soit réunis en société. La loi du Christ doit donc avoir une valeur telle, qu'elle serve à diriger et à gouverner non seulement la vie privée, **mais aussi la vie publique...** Par le maintien de l'Eglise solennellement fondée par Lui, le Christ a voulu perpétuer la mission que Lui-même avait reçue de Son Père. C'est donc à l'Eglise qu'il faut demander la loi du Christ. Elle est pour l'homme *la voie*, comme l'est le Christ, Lui par Sa nature, elle par la mission qui lui a été confiée et par la communication de la puissance divine. Il en résulte que quiconque (individu ou société) veut tendre au salut hors de l'Eglise se trompe de route et se livre à d'inutiles efforts». (Encyc. *De Christo Redemptore*).

En un mot, il faut que Jésus-Christ règne et que Son Evangile soit la loi des sociétés. C'est ce que la sainte Pucelle n'a cessé de dire et de répéter.

La société contemporaine entendra-t-elle de nos jours la voix de la sainte Pucelle qui lui crie :

Jésus-Christ est le Roi des rois, le Pape est Son Vicaire, le souverain Son Lieutenant, Sa loi est la loi suprême d'où doivent découler celles que font les législateurs.

Pie X nous a donné un nouveau motif de le croire et de l'espérer. Sa première parole a été :

«Nous déclarons que notre but unique dans l'exercice du Pontificat est de **tout restaurer dans le Christ**, afin que le Christ soit tout et en tout».

«Nous éprouvons une sorte de terreur, ajoute-t-il, à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment, bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, vous la connaissez, *c'est l'abandon de Dieu et l'apostasie...* Le retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divine, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'advientra que par Jésus-Christ. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de **RAMENER LE GENRE HUMAIN A L'EMPIRE DU CHRIST...** Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux, c'est l'Eglise. Vous voyez donc, Vénérables Frères, quelle œuvre nous est confiée, à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Eglise ; l'Eglise, à son tour, les soumettra au Christ, et le Christ à Dieu. S'il Nous est donné, par la grâce divine, d'accomplir cette œuvre, nous aurons la joie d'entendre une grande voix disant du haut des cieux : Maintenant, c'est le salut, et la vertu, et le royaume de notre Dieu, et la puissance de Son Christ».

Restaurer la puissance du Christ, la loi du Christ, le gouvernement du Christ sur les peuples, c'est bien, disons-le encore une fois, ce qu'a voulu la sainte Pucelle aux jours de sa vie mortelle. Aux fêtes de sa Béatification, S. S. Pie X, s'adressant aux cinquante mille pèlerins conduits à Rome par soixante-sept évêques pour assister à la glorification de la Pucelle, leur disait :

«Nous nous réjouissons avec vous, catholiques bien-aimés de la France, qui, faisant écho à l'oracle de l'Eglise, combattez sous la bannière de la vraie patriote, Jeanne d'Arc, où il nous semble voir écrits ces deux mots : "RELIGION ET PATRIE". Au-dessus de l'un des Portiques de la Basilique, était une inscription où se lisait cette invitation au peuple de France : *Joannem exora ut Christi vexillum ostendat ab alto... Fortiter exclamamus : VIVAT REX CHRISTUS IN AETERNUM.*

Que le Christ vive en nos cœurs ! Qu'Il règne sur notre France et par elle en tous pays ! Qu'Il gouverne tous les peuples par l'attrait de Son cœur et la loi de Son évangile ! Et ce sera sur tous le royaume de Dieu que les Paraboles évangéliques nous ont fait entrevoir, que la liturgie sacrée nous fait demander chaque année et espérer toujours.

CHAPITRE LXXIII.

LA FRANCE APPELÉE A RESTAURER LE RÈGNE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Au chapitre cinquante-huitième nous avons rapporté les paroles que S. S. Pie X adressa, le 29 novembre 1911, aux Cardinaux français qu'il venait de créer :

«Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation... Va, fille première née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, Mon Nom (c'est Jésus-Christ qui parle) devant tous les peuples et devant les rois de la terre».

Ces paroles n'étaient point une nouveauté. Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même en avait prononcé de semblables de 1673 à 1675, puis en 1689, il y a bientôt deux siècles et demi. Comme nous l'avons déjà observé, il n'y a à s'étonner de ce long espace de temps que ceux qui mesurent la vie de l'humanité à la brièveté de leur propre vie.

N'est-ce point une chose bien digne de considération ? Au quinzième siècle, la Bienheureuse Jeanne d'Arc fait signer à Charles VII l'acte par lequel il reconnaît Notre-Seigneur Jésus-Christ pour son suzerain. Deux cent quarante-deux ans après, la Bienheureuse Marguerite-Marie est chargée par le divin Roi de dire au roi de France qu'il lui est demandé de consacrer à Son divin Cœur Sa puissance et Son royaume. Et voici qu'après une nouvelle période de deux cent trente et un ans, la sainte Pucelle est placée sur les autels pour, de là, dire avec plus d'autorité que jamais : **Jésus est le Roi des rois, il est plus particulièrement le suzerain des rois ou des chefs de France.**

Donc, au XVII^e siècle, Jésus découvrant à la Bienheureuse Marguerite-Marie Son cœur tout déchiré et transpercé de coups, lui dit :

«Voilà les blessures que Je reçois de **Mon peuple choisi**. Les autres se contentent de frapper sur Mon corps, ceux-ci attaquent Mon cœur qui n'a jamais cessé de les aimer».

Notre-Seigneur ajoutait :

«Mais Mon amour cédera enfin à Ma juste colère pour châtier ces orgueilleux qui Me méprisent et n'affectionnent que ce qui M'est contraire».

Ces menaces ne se sont que trop réalisées ! D'abord de 1789 à 1814, que de sang répandu ! .Et après de nouveaux avertissements en 1830 et en 1848, nouveau châtiment en 1870-1871. **Nous ne sommes pas convertis** ; de nouveaux et plus grands outrages à la souveraine majesté de Dieu et de Son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ ont été commis, sont perpétrés chaque jour **avec une insolence de plus en plus provocatrice. Aussi de nouveaux châtiments nous sont-ils annoncés.**

Toutefois, le peuple choisi ne sera point rejeté. Dans deux lettres adressées en 1689 à la Mère de Saumaise, la Bienheureuse Marguerite-Marie fit connaître les grands desseins que le divin Sauveur avait sur la France et qu'Il lui avait révélés, «desseins qui ne peuvent être exécutés, dit-elle, que par Sa Toute-Puissance qui peut tout ce qu'Il veut».

Ces grands desseins les voici¹ :

«Fais savoir au fils aîné de Mon Sacré-Cœur... que Mon Cœur adorable veut triompher du sien et, par son entremise, des grands de la terre. Il veut régner dans son palais, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes pour les rendre victorieuses de ses ennemis en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Eglise»².

C'est bien le roi du ciel qui parle en maître aux rois du monde, Lui, le Roi des rois. Qui ne fait, dans son esprit, un rapprochement, entre les paroles de la sainte Pucelle à Charles VII et les paroles que Jésus met sur les lèvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie ; entre l'acte que Jeanne exigea de Charles VII et l'acte que Notre-Seigneur Jésus-Christ exige du fils aîné de Son Sacré-Cœur ?

Ce message pour le roi de France fut donné à la Bienheureuse Marguerite-Marie peu **après la déclaration de 1682 qui était comme une sorte de révolte contre l'autorité sacerdotale et l'autorité royale de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** De sorte que l'on peut croire que, dans la pensée et la volonté du divin Sauveur, la rénovation sociale, le retour à la civilisation chrétienne qui doit prendre son principe dans Son Sacré-Cœur, **devront être inaugurés par le roi de France, en renonçant tout d'abord à toute espèce de gallicanisme.**

Ce roi était-il, ne pouvait-il être que Louis XIV ? Nous n'avons pas à entrer dans le débat qui s'est élevé sur cette question. Ce qui est certain, c'est que la famille royale n'a jamais refusé de souscrire au pacte qui lui était proposé et de mettre sa confiance dans l'observation de la clause qui y était inscrite.

¹ Lettre XCVII.

² *Le règne du Cœur de Jésus*, II, p. 409.

On sait le vœu par lequel **Louis XVI** consacra au Cœur sacré de Jésus sa personne, sa famille, son peuple, promettant d'ériger le sanctuaire demandé, mais **sa destinée à lui était d'expier les fautes de ses pères et celles de la nation**.

Auparavant, le Dauphin, fils de Louis XV, de concert avec sa sœur, Marie-Louise de France, et leur pieuse mère, Marie Leczinska, fit élever un autel au Sacré-Cœur dans la chapelle du palais de Versailles.

Et plus tard, Louis XVIII, au témoignage de la Bienheureuse Madeleine Barat avait formé le projet d'exécuter le vœu de son frère :

«Il y a lieu d'espérer, dit-elle, que Sa Majesté cédera aux désirs de ses plus fidèles sujets, et qu'accomplissant le vœu de Louis XVI, il mettra son royaume sous la protection du Sacré-Cœur¹».

On sait la réponse que le Comte de Chambord opposa aux propositions qui lui étaient faites d'un gouvernement libéral:

«Pour que la France soit sauvée, il faut que Dieu y rentre en maître, pour que je puisse régner en roi».

Ces paroles autorisent la pensée que s'il avait régné, il aurait restauré l'autorité royale et l'autorité sacerdotale du Fils de Dieu.

C'était le **point principal** du programme tracé par la sainte Pucelle et consacré par la parole du Roi des rois lui-même. Le reste ne vient qu'en seconde ligne. Un temple doit être élevé et l'image du Sacré-Cœur doit y être placée, mais parce que le roi et tous les pouvoirs publics doivent venir y faire hommage de leur autorité à l'Autorité souveraine. Le Sacré-Cœur doit être peint sur les étendards et gravé dans les armes, mais comme témoignage perpétuel de cet hommage et de cette consécration. Beaucoup n'ont vu dans la révélation de Paray-le-Monial que ce temple et ces étendards et n'ont parlé d'aucune des **conditions** posées par Notre-Seigneur pour qu'il ramène la paix dans notre société. **La paix ne peut régner que dans l'ordre. L'ordre est que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit reconnu comme étant le Roi des rois et le Seigneur des Seigneurs,** ainsi que l'a déclaré la sainte Pucelle.

Des deux lettres écrites par la Bienheureuse Marguerite-Marie, l'une à la Mère de Saumaise, le 17 juin 1689 (Lettre 98), l'autre au P. Croiset, le 15 septembre, même année, il résulte que les désirs et les volontés exprimés par le divin Roi peuvent être ainsi résumés

- 1° Il devra entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois et y régner ;
- 2° Il veut commencer par établir Son empire en France et dans le cœur du roi de France, par la consécration que celui-ci fera de lui-même au divin Cœur ;
- 3° Il a choisi le roi de France, pour relever, devant les hommes, les opprobres qu'il a eus à souffrir ;
- 4° Il veut, par l'entremise du roi de France, triompher du cœur des grands de la terre.

Ce n'est donc pas au seul roi de France, mais aux rois et aux princes que Notre-Seigneur s'adresse. **Tous** doivent Lui faire hommage de leur autorité, prendre l'engagement de se servir de leur puissance pour L'exalter devant leurs peuples. Glorieux hommage qui les exaltera, en jetant sur leur personne royale un reflet de la majesté divine. S'Il s'adresse directement au roi de France, c'est afin que ce monarque, par l'influence de son exemple, entraîne les autres nations sous l'étendard du Sacré-Cœur.

«Dans cette chose, écrivait la Bienheureuse dans cette même lettre (104), tout paraît très difficile, tant pour les grands obstacles que Satan se propose d'y mettre que pour toutes les autres difficultés».

Les premières de ces difficultés et les plus insurmontables venaient du **gallicanisme** et du **jansénisme** qui régnaient alors souverainement. Et pour ce qui est des obstacles que Satan se préparait d'y mettre, la Bienheureuse n'en prévoyait sans doute point la grandeur. Elle ne pouvait se figurer ce que serait la Révolution qu'il susciterait, **Révolution proprement satanique**.

«Mais, ajoutait la Bienheureuse, Dieu est au-dessus de tout... Il faut attendre avec patience, car cet adorable cœur saura bien faire chaque chose en son temps».

Le temps semble venu.

Théologiquement le gallicanisme et le jansénisme sont morts. Pratiquement le jansénisme perd chaque jour du terrain, mais le gallicanisme est arrivé à sa dernière conséquence, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous sommes témoins des résultats extérieurs de la déclaration de 1682. Ils avaient été atteints par la constitution civile du clergé, ils le sont, moins violemment, mais peut-être d'une façon plus efficace, par la loi de séparation.

Et c'est pourquoi les difficultés que la Bienheureuse Marguerite-Marie prévoyait devoir s'opposer à l'exécution des desseins du divin Sauveur paraissent plus insurmontables que jamais. Cependant, après avoir dit que la toute-puissance divine pouvait seule en triompher, elle affirme maintes fois que **le divin Cœur régnera malgré tous ceux qui voudraient s'y opposer** et que Satan demeurera confus avec tous ses adhérents (lettre XCIV), d'autant plus confus que Dieu se servira, pour l'accomplissement de Ses volontés, des instruments les plus faibles, les plus misérables, «tant pour aveugler et confondre le raisonnement humain que pour faire voir Sa puissance, qui peut tout ce qu'il Lui plaît (lettre CIV).

¹ *Mois du Sacré-Cœur*, par Mgr de Ségur, ch. XXXIII. La pensée de Louis XVIII s'arrêtait sans doute à ce qui n'était que la partie matérielle du message : l'érection d'un temple, d'un autel. L'essentiel, le règne social du Christ, pouvait-il y penser, dans l'état d'esprit où les philosophes du XVIII^e siècle avaient mis ses contemporains ?

«IL REGNERA».

La Bienheureuse répète très souvent ces mots dans ses lettres et ses autres écrits¹.

La même promesse a été renouvelée le 21 juin 1823 à une religieuse du couvent des Oiseaux, à Paris, Sœur Marie de Jésus :

«La France est toujours bien chère à Mon divin Cœur. Je prépare toutes choses pour qu'elle Lui soit consacrée, (par celui qui est qualifié pour parler au nom de la nation) ; **après quoi Je lui réserve un déluge de grâces**. La France sera consacrée à Mon divin Cœur et toute la terre se ressentira des bénédictions que Je répandrai sur elle. La foi et la dévotion reflouriront en France par la bénédiction de Mon divin Cœur». Encore une fois, «cela ne peut être exécuté que par la Toute-Puissance qui peut tout ce qu'elle veut».

Cependant **nous y pouvons quelque chose**. C'est de **demander par nos prières et nos pénitences, comme nous en averti Notre-Dame de Lourdes, l'intervention de cette Toute-Puissance**. Cela, c'est dans la possibilité de tous. Ceux qui sont en situation d'éclairer les foules, prêtres et écrivains, ont de plus le devoir de dégager la vérité chrétienne de l'erreur révolutionnaire, et de préparer ainsi les voies à celui auquel le divin Cœur confiera **la grande œuvre de la régénération sociale et religieuse**.

A ce blasphème, constamment proféré depuis les encyclopédistes et même depuis la Renaissance, «*Nolumus hunc regnare super nos*», ils doivent opposer en tous lieux, à tout propos et de toutes manières le mot de saint Paul : OPORTET ILLUM REGNARE.

CHAPITRE LXXIV.

GALLIA PENITENS ET DEVOTA.

Plaise au Seigneur faire retentir au cœur de la France l'exhortation qu'il inspira à Asaph pour ramener à Lui le peuple d'Israël.

O Mon peuple, écoute Mon enseignement, prête l'oreille aux paroles de Mes lèvres !
Je vais ouvrir la bouche pour redire les saints cantiques,
Je publierai les leçons mystérieuses d'autrefois.
Ce que nous avons repris et retenu, et ce que nous ont rapporté nos pères,
Nous ne le célerons point à leurs fils, pour la génération nouvelle.
Nous redirons les louanges de Yaveh et Sa puissance et Ses œuvres merveilleuses.

Car Il établit une loi en Jacob et Il institua une législation en Israël,

Et Il commanda à nos pères d'en instruire leurs enfants, pour qu'elle fût connue de la génération nouvelle et que les fils qui en naîtraient vissent en instruire leurs enfants à leur tour :
pour qu'ils apprennent à mettre en Dieu leur espérance
Et que n'oubliant jamais Ses œuvres, ils restent fidèles à Ses commandements
Afin de ne point devenir comme leurs pères, une race provocatrice et rebelle.
Une race au cœur inconstant et à l'esprit infidèle à Dieu. (Ps. LXXVII).

Nous aussi nous avons été cette race et nous le sommes encore. Que de chutes dans notre histoire ! Mais malgré ces faiblesses qui semblaient emporter le corps entier de la France, **toujours l'esprit et le cœur ont tenu bon**, et c'est pourquoi Dieu a toujours eu pitié d'elle et lui a toujours fait la miséricorde qui, aujourd'hui, nous est promise de nouveau.

Il n'y a point de jour où l'on ne soit tenté de douter de l'exécution de cette promesse. Nous sommes si coupables ! L'apostasie n'est point seulement le fait de nos gouvernants. Nous, peuple français, nous leur avons donné les pouvoirs nécessaires pour perpétrer ce crime qui dépasse tout autre crime ; puis nous avons approuvé leur œuvre en renouvelant leurs pouvoirs.

Quatre millions d'enfants sur cinq sortent chaque année de l'école, en France, sans jamais avoir entendu parler de Dieu, ou s'ils ont entendu Son nom, c'était dans un blasphème. **Cela aussi est notre faute à tous**. Nous n'avons point fait à la loi de laïcité, dès le principe, une opposition radicale ; et depuis nous avons donné plein pouvoir à ceux qui l'aggravent d'année en année. Ces âmes rachetées par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et ainsi arrachées à Son empire crient contre nous.

Et quoi encore? Il y a **le crime** qui a dû être lavé une première fois dans les eaux du déluge «Toute chair avait corrompu sa voie».

Et ce crime est **devenu si général !** Au lieu de 750.000 naissances que la France compte actuellement chaque

¹ Lettre 38, p. 76 ; lettre 58, p. 115 ; lettre 98, p. 198 ; lettre 114, p. 24 ; lettre 54, p. 107 ; lettre 85, p. 163 ; lettre 93, p. 188 ; lettre 95, p. 192 ; lettre 16, p. 119 ; lettre 105, p. 219 ; etc., etc. *Vie et œuvres de la B. Marguerite Marie*, t. II.

année, elle devrait, d'après les computations d'un économiste distingué, en produire au moins un million et demi. Que d'actes criminels sous le voile même du mariage révèle un tel écart ! Et il n'est que la manifestation sensible, peut-on dire, de **l'immoralité** sous toutes ses formes, qui règne dans toutes les conditions et à tous les âges.

Et cependant, malgré cela, quelle confiance en elle-même, comme si elle n'avait rien à craindre ! Quelle présomption la France ne continue-t-elle pas à manifester aux yeux du monde !

O mon peuple, ne t'appuie pas sur les richesses
Et ne dis pas : «J'ai assez de biens pour satisfaire les désirs de mon cœur».
Et ne dis pas : «Qui sera mon maître ?» car certainement le Seigneur te punira.
Ne dis point : «J'ai péché, et que m'est-il arrivé ?» car si le Seigneur est patient,
Ne sois pas sans crainte au sujet de l'expiation, et n'ajoute pas péché à péché.
Ne tarde pas à te convertir au Seigneur, et ne diffère pas de jour en jour ;
Car la colère du Seigneur éclatera tout à-coup, et au jour de la vengeance tu périras. (Eccli. V, 1-7).

Cette dernière menace, la menace de mort, ne s'exécutera point, l'espérance nous en a été donnée, mais l'annonce du **châtiment** ne nous a point été cachée.

Quelle en sera la **gravité** ?

Cela dépend de notre réponse aux invitations que la Très Sainte Vierge nous a adressées dans les visites qu'elle a daigné nous faire en ces temps mauvais : **PRIÈRE ET PÉNITENCE !**

Si nous l'écoutons, si nous nous rendons à son exhortation, si nous nous repentons et si nous prions. Une fois de plus nous expérimentons combien est grande la miséricorde de Dieu.

Tournons-nous donc vers le Seigneur et disons-Lui la prière qu'Asaph mettait sur les lèvres du peuple d'Israël.

Pasteur d'Israël, prête l'oreille Toi qui conduis Joseph comme un troupeau !

O Toi qui trônes sur les chérubins fais paraître Ta splendeur !

A la vue d'Ephraïm et de Benjamin et de Manassé, réveille Ta puissance et viens nous secourir!

O Elohim, relève-nous, fais luire sur nous Ta face et nous serons sauvés!

O Yaveh Elohim Sabaoth¹, jusques à quand T'irriteras-Tu devant la prière de Ton peuple ?

Tu lui fais manger le pain des larmes, Tu l'abreuves de pleurs à pleine mesure,

Tu fais de nous une proie que nos voisins se disputent, nous sommes la risée de nos ennemis !

O Elohim Sabaoth, relève-nous, fais luire sur nous Ta face et nous serons sauvés!

Tu avais tiré une vigne d'Egypte² et pour la planter Tu avais chassé les nations,

Tu avais préparé le sol pour la recevoir, elle y a jeté ses racines, et a couvert la terre :

Elle répandait son ombre jusque sur les montagnes, ses rameaux ombrageaient les cèdres de Dieu,

Elle étendait ses branches jusqu'à la mer, elle poussait ses rejetons jusqu'au grand fleuve.

Pourquoi donc as-Tu renversé sa clôture si bien que tous les passants la dépouillent,

Le sanglier de la forêt la ravage et la bête des champs s'en repaît !

O Elohim Sabaoth, relève-nous, fais luire sur nous Ta face et nous serons sauvés!

Retourne-toi donc et vois du haut du ciel, regarde, viens visiter Ta vigne

Et ce rejeton que Ta main a planté et ce rameau dont Toi-même Tu as fait choix ;

La voilà ravagée, dévorée par la flamme, tout périt devant la colère de Ta face ;

Mais étends la main sur l'homme de Ta droite, sur le fils de l'homme que Tu as élu !

Relève-nous et nous ne nous éloignerons plus de Toi, rends-nous la vie et nous invoquerons Ton nom !

O Yaveh Elohim Sabaoth, relève-nous, fais luire sur nous Ta face et nous serons sauvés !

(Psaume LXXIX)

Dieu nous écoutera et alors le chant que David adressa à Dieu dans sa reconnaissance montera de nos cœurs sur nos lèvres.

J'ai tourné mon attente vers le Seigneur, et Il s'est abaissé vers moi, et Il a entendu ma voix

Il m'a tiré de l'abîme mugissant du bourbier fangeux.

Il a affermi mes pieds sur le roc, Il a rendu stable mes pas ;

Et Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau, un hymne à notre Dieu !

¹ Seigneur, Dieu des armées, c'est-à-dire, premièrement, Dieu des milices célestes, secondement, Dieu des armées terrestres auxquelles le Seigneur donne la victoire, ou qu'il mène à la défaite, selon les vues de Sa Providence.

² L'allégorie de la vigne pour désigner le peuple élu est classique chez les prophètes : on connaît le chant de la vigne d'Isaïe, V, 1-7, l'allégorie de la vigne d'Ezéchiel, XIX, etc., etc.

O Seigneur, mon Dieu, Vous avez multiplié en notre faveur Vos prodiges et Vos desseins bienveillants :
Nul n'est comparable à Vous !
Oh ! si je pouvais les redire et les publier, mais pour les raconter leur nombre en est trop grand.
(Psaume XXXIX).

Viendra alors le règne du Seigneur sur la France et de la France il se répandra sur le monde. Et de toutes les contrées de la terre s'élèvera ce cri d'allégresse.

Il règne le Seigneur ; Il s'est revêtu de majesté,
le Seigneur s'est revêtu de majesté et s'est ceint de puissance ! (Psaume XCIII).
Peuples, battez tous des mains, acclamez Dieu dans vos cris de jubilation
Car le Seigneur est le très haut, le terrible, le grand roi par toute la terre.
Dieu règne sur les nations, Dieu siège du haut de son trône saint.
Les princes des peuples se réunissent au peuple du Dieu d'Abraham,
Oui, ils se donnent à Dieu, ceux qui sont les boucliers du monde, Dieu est souverainement grand.
(Psaume XLVII)

CHAPITRE LXXV.

PRÉLUDES DU RÉGNE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

En 1870, le Concile du Vatican, après avoir défini l'origine divine de la constitution monarchique de l'Eglise devait traiter des devoirs des sociétés humaines envers l'Eglise et des droits de Dieu sur ces sociétés. Les événements l'en empêchèrent. Dieu jugeait que l'heure n'était pas venue.

Le 25 mai 1899, le Souverain Pontife Léon XIII adressa aux Patriarches, Primats, Archevêques Evêques et autres Ordinaires en communion avec le Siège apostolique une lettre encyclique sur la

CONSÉCRATION DU GENRE HUMAIN AU CŒUR TRES SACRE DE JESUS,

«couronnement de tous les honneurs que l'on a coutume de Lui rendre, et dont Il attendait, ajouta-t-il, des fruits merveilleux et durables, tant pour le nom chrétien que pour la société universelle des hommes».

Exposant les motifs de cet acte, le Souverain Pontife fait observer à toute la hiérarchie sacrée que :

«Ce général et magnifique témoignage de soumission et d'amour convient tout à fait à Jésus-Christ, car Il est le Prince et le souverain Maître.

«Ce n'est pas en effet seulement sur les nations catholiques que s'étend Son empire ; ce n'est pas non plus seulement sur les hommes purifiés dans les eaux du baptême et qui, à s'en tenir au droit, appartient à l'Eglise, bien que des opinions erronées les séparent ou que la discorde les arrache à Son amour. Mais le pouvoir du Christ atteint aussi tous ceux qui vivent en dehors de la foi chrétienne».

Le genre humain est donc tout entier sous la puissance de Jésus-Christ. Léon XIII donne en preuves celles que nous avons exposées aux premiers chapitres de ce livre.

Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que Lui, possède tout en commun avec Lui. Il a donc ainsi le pouvoir souverain de toutes choses Aussi a-t-il pu répondre à Pilate : «Tu le dis, Je suis roi» et confirmer l'universalité de ce pouvoir par ces paroles adressées aux apôtres : «Toute puissance M'a été donnée au ciel et sur la terre».

A ce **droit de naissance** comme Fils unique de Dieu, Jésus-Christ joint un **droit acquis**.

«Lui-même nous a arrachés à la puissance des ténèbres, Lui-même S'est livré pour la rédemption de tous Non seulement les catholiques, non seulement ceux qui ont reçu le baptême chrétien, mais tous les hommes sans exception sont devenus pour Lui un "peuple conquis"».

Mais à ce double fondement de Sa puissance et de Son empire, le Christ nous permet avec bonté d'ajouter, si cela nous plaît, **la consécration volontaire**. Il n'oppose pas le moindre refus à ce que nous Lui donnions et Lui consacrons son bien, comme si nous en étions les maîtres. Non seulement Il ne le refuse pas, mais Il le demande :

«Mon fils, donne-moi ton cœur».

«Cette consécration qu'à tous nous conseillons, continue Léon XIII, sera pour tous d'un grand profit... Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espérance d'un meilleur état de choses. Elle peut, en effet, établir et rendre plus étroits les liens qui, dans l'ordre naturel, unissent à Dieu les affaires publiques».

Elle était particulièrement indiquée en ces derniers temps surtout. Notre Saint-Père le Pape, lorsqu'il n'était encore qu'évêque de Mantoue, avait compris-cette opportunité. Le 11 juin 1889, il disait dans l'une de ses Lettres pastorales :

«Nous voulons, ô divin Roi, que Vous soyez le Maître de tout. Nous reconnaissons et publions Votre souverain empire et Votre droit absolu de régner. Nous reconnaissons et publions Vos droits sur la société et nous désirons qu'ils soient solennellement reconnus de toute la terre».

Devenu cardinal et patriarche de Venise, il adressa un jour à des Français, ces paroles rapportées par M. Félix de

Rosnay :

«N'est-ce pas pour protester contre la méconnaissance de Ses droits à la royauté mondiale que le Sacré-Cœur est apparu à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, et qu'Il a dit ces paroles si pleines d'espérances et de réconfort: "Je veux régner et Je régnerai malgré Satan et tous ceux qui voudraient s'y opposer"¹».

Au congrès de Venise, le futur Pape dit encore :

«Le Christ est roi, et il importe de le rappeler au temps où nous sommes. Il est roi non seulement des individus et des familles, mais des sociétés, des nations et des peuples, et comme tel, Il doit régner».

Cela est plus nécessaire que jamais, aujourd'hui, que se dresse plus haut le mur élevé entre l'Eglise et la société civile, où dans la constitution et l'administration des Etats, on ne compte pour rien l'autorité du droit sacré et divin, où on a pour but d'enlever à la religion toute influence sur le cours de la vie civile, de faire disparaître la foi du Christ dans la société, et si c'était possible de chasser Dieu Lui-même de la terre.

«Lorsque les esprits s'enflent d'un tel orgueil, est-il surprenant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles politiques et ballottée par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du danger. **Les maux innombrables qui depuis longtemps nous accablent, nous forcent à demander le secours de Celui qui seul a la puissance de les repousser, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu**».

Il n'y a nul autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés.

Il faut donc recourir à Celui qui est "la Voie, la Vérité et la Vie", reconnaître Sa souveraine autorité et se replacer sous elle.

«Les richesses de la paix reparaitront lorsque tous recevront joyeusement l'autorité du Christ et s'y soumettront, lorsque toute langue confessera que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu Son Père».

En adressant cette Lettre à tout le monde catholique, Léon XIII y joignit une formule de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, enjoignant de la réciter dans l'église principale de chaque ville et dans l'église de chaque localité après trois jours de prières publiques.

La grandeur, l'importance de cet acte ont-elles été comprises ?

Nous n'oserions l'affirmer après avoir été témoin du peu d'empressement avec lequel on s'y est porté, du peu de dévotion avec lequel il a été, généralement parlant, accompli.

Quoi qu'il en soit, Sa Sainteté **Pie X**, par, décret *Urbis et Orbis*, du 22 août 1906, **ordonna** que chaque année, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, cet acte de consécration fût **renouvelé**, dans toutes les églises paroissiales et autres églises, en présence du Très Saint Sacrement présenté à l'adoration du clergé et des fidèles.

La consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus est donc devenue de nos jours un **fait universel et permanent**. Cela n'a pu être que par une disposition divine, et la coïncidence de ce fait avec la canonisation de Jeanne d'Arc et la vulgarisation de son enseignement sur la royauté du Christ, fait espérer et attendre une manifestation de la miséricorde divine qui surpassera toutes celles que l'histoire a enregistrées, si l'on excepte l'œuvre de la Rédemption.

Cet espoir est encouragé, fortifié par ce qui se passe actuellement.

Le 28 juin 1911, le Congrès eucharistique international tenu à Madrid a formulé le vœu suivant :

«Que désormais dans tous les Congrès eucharistiques, soient étudiés, d'une façon spéciale, les moyens d'organiser le culte social et public de Notre-Seigneur Jésus-Christ chez chaque peuple, de manière à faire reconnaître et proclamer par chacun d'eux, la souveraineté qui Lui appartient sur toutes les nations».

Deux mois plus tard, les évêques de Belgique, dans une lettre pastorale collective, prescrivirent au clergé et aux fidèles de réaliser sans retard le vœu du congrès. La même année, le cardinal Mercier, au congrès des catholiques du Nord à Lille, s'écriait :

«**La France, terre des initiatives**, fut la première à proclamer la déchristianisation officielle des Etats. Les autres nations suivent dans ce chemin de l'apostasie. Que vos quatre vingt-six diocèses et vos trente mille paroisses, dans un même amour pour Jésus-Christ, s'unissent en une ligue catholique de **réparation nationale** ! Qu'elle serait belle notre proclamation des droits de Dieu !»

Au congrès diocésain de Paris qui s'ouvrit peu après fut émis le vœu suivant :

«Il sera procédé le plus tôt possible, en France, à l'organisation d'une Œuvre d'Adoration Réparatrice Nationale, ayant pour objet de rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi des Nations, le culte public et social auquel Il a droit de la part de tous les peuples, et de reconnaître ainsi les droits qui Lui appartiennent, particulièrement sur la France».

En exécution de ce vœu, le cardinal Amette écrivit à ses collègues les archevêques et évêques de France une lettre où il disait :

«Nulle autre nation ne semble, en effet, avoir plus de raisons d'offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ cet hommage réparateur. D'une part, Notre-Seigneur a des droits tout particuliers sur la France, dont Il avait fait la fille aînée de Son Eglise et l'instrument de Ses œuvres dans le monde, et d'autre part la France est peut-être la nation qui, comme telle

¹ *Vérité française*, 5 et 6 août 1903.

| et officiellement, s'est le plus totalement séparée de Lui, qu'elle affecte de ne plus même connaître».

En conséquence de ces actes a été exprimée la pensée de donner à l'adoration qui se célèbre chaque année dans nos diocèses un caractère plus expressément national et réparateur. Pour bien marquer cette intention, on a proposé d'ajouter à l'acte d'amende honorable et de consécration, qui se récite partout, au jour de l'adoration, quelques phrases reconnaissant **les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la France, Lui demandant pardon de l'apostasie officielle que nous déplorons, et Le suppliant de rétablir Son règne dans notre pays par la foi en Sa doctrine et par l'obéissance à Ses lois.**

Cet appel fut entendu. Presque tous les évêques de France adressèrent à leurs ouailles des lettres pastorales prescrivant que l'Adoration perpétuelle se fasse désormais en union avec le sanctuaire de Montmartre, et dans ce but nettement déterminé de **réparation nationale et d'hommage au Roi des rois.**

Cet hommage deviendra peut-être international d'ici peu de temps. C'est en effet ce qui a été proposé au congrès eucharistique international tenu dans la capitale de l'Autriche.

«En présence de la guerre déclarée à l'Eglise, au Saint-Siège, au sacerdoce, aux congrégations religieuses et à l'éducation chrétienne, on a établi à **Montmartre**, sous le nom d'Adoration perpétuelle et universelle, une vaste union de prières entre les diocèses, les vicariats apostoliques, les principaux sanctuaires, les paroisses, les séminaires, les communautés religieuses, les écoles chrétiennes et les œuvres ou institutions catholiques du monde entier, afin d'attirer la protection divine sur les grands intérêts de Jésus en ce monde et d'obtenir Son règne universel».

Enfin, comme dernier vœu exprimé, il y aurait **la fête de la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** Elle pourrait être célébrée par toutes les nations dans le même sentiment d'hommage national et universel rendu par tous les peuples, acclamant d'un même cœur la souveraineté universelle du Fils de Dieu fait homme, du divin Rédempteur et du souverain Prêtre.

CHAPITRE LXXVI.

QUE RESTE-T-IL A FAIRE ?

La consécration du genre humain au Cœur Sacré de Jésus, Souverain Maître de toutes choses, Roi des nations et Prince de l'humanité en chacun de Ses membres, est donc chose faite. Elle a été opérée en 1899, par celui qui a été constitué le Pontife suprême.

A sa voix, au mouvement de son cœur se sont associées toutes les Eglises Catholiques par leurs évêques et leurs prêtres, siégeant au milieu de leurs fidèles.

Depuis 1906, par l'ordre de Pie X, cet acte accompli par son prédécesseur, Léon XIII, est renouvelé chaque année sur toute la surface du monde.

Il faut cependant reconnaître qu'il **n'a pas eu**, à son principe, et qu'il n'a point, aux renouvellements annuels qui en sont faits, **la majesté qu'il commande.** Les peuples ne s'y sont point associés, avec l'enthousiasme qu'il aurait dû susciter, et le clergé lui-même s'y est porté, peut-on dire, sans élan.

Pourquoi cela ? Disons-le franchement.

C'est que **cette consécration n'a été jusqu'ici qu'un acte de la société religieuse, sans le concours de la société civile.**

Même chez les catholiques, c'est le fidèle, fils de l'Eglise, et non le citoyen, fils de la France, qui y a pris part comme tel.

Il y a là un **défaut**, contraire aux volontés exprimées, par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie et aux enseignements donnés par la sainte Pucelle, contraire aussi à la nature des choses.

Lorsque la sainte Pucelle voulut que la France reconnût la suzeraineté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et s'y soumit de nouveau, elle s'adressa au roi. C'est le roi qui fit l'acte de vasselage qu'elle avait mission de lui demander.

Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ voulut la consécration de la France à Son Sacré-Cœur, Il ne demanda point à la Bienheureuse Marguerite-Marie d'exposer Son désir au peuple de France, Il lui dit de s'adresser à son roi. **C'est le souverain qui doit se prosterner devant le Symbole de la Bonté divine auquel un temple aura été érigé ; c'est le souverain qui doit venir Lui faire hommage en présence de ses sujets, puis arborer devant eux et devant l'ennemi le signe permanent de la vassalité que cet hommage proclame.**

Cela n'a point été fait, n'a pu être fait jusqu'ici, et c'est pourquoi la Consécration au Cœur Sacré de Jésus n'a point encore produit les effets qu'elle appelle, et c'est pour cela aussi que le peuple n'y a point pris l'intérêt qu'il devait y prendre, car il n'attache d'ordinaire aux choses que l'importance qu'il voit ses supérieurs y mettre eux-mêmes.

Quand même il se fût porté en foule dans les églises, le cœur plein d'une sainte dévotion, la Consécration n'eût point été pleinement ce qu'elle devait être. Un acte produit par les membres, alors que la tête, absente, n'a pu y présider, est un acte qui manque de coordination et qui, par conséquent, ne présente point la valeur qu'il doit avoir, qu'il aurait eue sous l'inspiration et l'impulsion du chef.

Quelques mots de théologie, ou plutôt de philosophie chrétienne le feront comprendre.

La nature humaine diffère de celle des anges. A chacun des anges Dieu a donné une nature spécifique, de telle sorte

qu'ils se distinguent l'un de l'autre, par leur essence et leur nature même.

Il n'en est pas ainsi des hommes. Ils reçoivent par la génération, sous les notes particulières qui caractérisent les races, les familles et les individus, une humanité identifiée en tous. C'est ainsi que la nature déchue d'Adam, père des hommes, se retrouve en tous ses descendants. Privé, par son péché, de la grâce qui complétait sa nature, il ne transmet à ses enfants qu'une nature n'ayant pas droit à la grâce. Cela n'est point, si l'on peut parler ainsi, un caprice divin, l'effet d'une volonté arbitraire, mais la **conséquence de la génération** qui ne donne à l'engendré que ce que le générateur possède.

Il y a donc entre les hommes une **solidarité** qui n'existe pas dans le monde angélique.

Cette solidarité en Adam existe **aussi en Jésus-Christ**, mais sur un autre fondement. A l'humanité déchue par la faute de son chef a été donné, par la miséricorde divine, un autre chef, de qui nous procédons par une génération nouvelle, dans les eaux du baptême.

Ce chef, qui garde la plénitude du pouvoir sur l'humanité rachetée, a voulu le diviser dans son exercice.

Il s'est donné, dans l'ordre des choses spirituelles, un **Vicaire** ayant pouvoir de parler et d'agir en Son nom : c'est le successeur de saint Pierre, c'est le Pape, Père de l'humanité régénérée. C'était hier Léon XIII, c'est aujourd'hui Pie X.

Il s'est aussi donné, dans l'ordre des choses temporelles, des **LieuTenants**, les princes des nations.

«Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par Lui» (Rom., XIII, 1).

Au Pape l'autorité spirituelle, aux princes l'autorité temporelle. L'Eglise a son chef, les nations ont leurs chefs. Eux aussi représentent Dieu auprès de leurs peuples et ils représentent leurs peuples auprès de Dieu. C'est au nom de Dieu qu'ils exercent l'autorité sur les nations, et il leur appartient de parler à Dieu au nom de leurs sujets.

De la sorte, il est aisé de comprendre

1° Combien il convenait que la consécration au Cœur de Jésus fût faite collectivement, comme l'a voulu Léon XIII, et pas seulement individuellement.

2° Combien il convenait que cette consécration collective fût faite par les chefs de l'humanité et par les membres, en union avec eux; les chefs, c'est-à-dire le Prince spirituel, le Pape, et les princes temporels préposés à la tête des nations.

3° Jusqu'à présent, ces derniers n'y ont point pris part. L'Autorité religieuse a prononcé l'acte de consécration du genre humain au Souverain Roi, l'autorité politique et civile a négligé d'y joindre sa voix et son cœur. **Les princes des peuples se sont abstenus et s'abstiennent.** Et cependant Notre-Seigneur dans ses communications à la Bienheureuse Marguerite-Marie a **expressément réclamé leur concours**:

«Il (le divin Cœur) désire entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois, pour y être honoré autant qu'il a été outragé».

4° Pour que l'acte de consécration prononcé en 1899, et renouvelé chaque année au pied des autels, soit achevé, pour qu'il ait devant Dieu toute sa valeur et tout son mérite, pour qu'il ait chez nous toute son efficacité, il faut l'entente et la **collaboration des deux autorités** : de l'autorité spirituelle résidant dans les Papes, et de l'autorité temporelle résidant dans les princes, investis de l'autorité instituée en Adam et restaurée dans le Christ. Tous les princes de la terre sont appelés à souscrire à la donation faite par le chef de la société spirituelle.

Voilà ce qui reste à faire.

Et l'**initiative**, nous semble-t-il, doit en être prise par le chef, **par le roi de France**. C'est au roi de France que Notre-Seigneur s'adressa par l'entremise de Jeanne d'Arc, lorsqu'il voulut faire reconnaître à nouveau Sa souveraineté outragée par Philippe-le-Bel. C'est également au roi de France qu'il s'adresse par l'entremise de la Bienheureuse Marguerite-Marie, lorsqu'il **exige** la consécration à Son divin Cœur :

«Fais-le savoir au fils aîné de Mon Sacré-Cœur»

Il doit donner l'exemple aux autres de l'imiter et de le suivre.

Si ce désir de Notre-Seigneur est exaucé, si les chefs des peuples consacrent au Sacré-Cœur de Jésus les nations auxquelles ils président, comme les Papes Léon XIII et Pie X l'ont fait et le font pour tout le genre humain, fidèles et infidèles¹, c'est l'humanité tout entière qui viendra faire hommage à l'homme-Dieu, Roi des rois. **Et alors** c'est l'infidélité d'Adam désavouée, c'est la Rédemption acceptée ; c'est le règne du divin Rédempteur sur tout le genre humain inauguré pour être continué, après l'épreuve de dix-neuf siècles et la tentation de cinq siècles, le nombre de jours que toute créature ignore et que "le Père a fixés de Sa propre autorité" (Actes, I, 8).

Pourquoi ce choix du roi de France pour prendre l'initiative d'un acte qui doit embrasser la terre entière ? Notre-Seigneur le dit : **c'est le fils aîné**. A lui d'entraîner les puînés. Dans la personne de Clovis, le roi de France a été le premier à donner sa nation au Christ, à la placer sous Sa loi, à la mettre à Son service : **Gesta Dei per Francos**. Et Jésus-Christ, par l'onction de la sainte ampoule, a élevé l'autorité du roi de France à un ordre supérieur à celui que les princes ont hérité du père du genre humain. Grâce au sacre, le roi de France n'est pas seulement le chef de son peuple comme le sont les autres princes, il est le **LieuTenant du Roi des rois** ; c'est donc bien justement à lui de préférence à tout autre que le Seigneur des Seigneurs s'adresse pour l'inviter à prendre l'initiative de ce qu'il veut obtenir de tous.

Communiquant à sa Supérieure la révélation qui lui avait été faite de ce divin dessein, la Bienheureuse lui écrit :

«Vous aurez sujet, ma bonne Mère, de rire de ma **simplicité** à vous dire tout cela».

¹ Voir l'Encyclique de Léon XIII du 23 mai 1899 et du Décret de Pie X du 22 août 1906

Combien seront aussi tentés de **rire** à la lecture de l'exposé qui en est fait ici ! Comment croire que la France redeviendra monarchique, que son roi demandera le sacre, que par le sacre il voudra reconnaître et déclarer qu'il est le ministre de Jésus-Christ pour le bien, et que son exemple entraînera les princes des autres nations à reconnaître la suzeraineté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à s'y soumettre !

Et cependant, la même voix a rendu cet oracle :

«Il régnera, ce divin Cœur, malgré tous ceux qui voudront s'y opposer, et Satan demeurera confus avec tous ses adhérents». «Les grands desseins peuvent être exécutés par la Toute-Puissance, qui peut tout ce qu'elle veut».

N'assistons-nous point déjà à des événements dont la prédiction, il y a quelques années seulement, eût été accueillie par la risée publique ?

Un protestant, fils d'un archevêque anglican, sorti du schisme et devenu prêtre catholique, vient de publier un livre, dont le dernier chapitre est intitulé : *LA RÉSURRECTION*. Nous y lisons :

«Jamais il n'y a eu d'époque où la dévotion, et nous parlons ici de la dévotion dans sa forme la plus pratique, et en ce qu'elle s'adresse à ce que le monde considère comme le comble de la folie catholique – nous avons nommé le Saint Sacrement de l'autel - a été plus intime et plus vive.

«Ceux qui étaient présents à Londres, il y a deux ans, lors du Congrès eucharistique, ont certainement dû le remarquer. Non seulement une foule immense venue de tous les points de l'Europe encombrait les rues de la capitale (la capitale du pays, qui, il y a quelques années encore, condamnait à la peine de mort le prêtre qui serait surpris à dire la messe) au point d'y rendre la circulation presque impossible, mais la vieille Constitution anglaise en fut elle-même profondément troublée. Il est évident que d'autres sociétés auraient pu embarrasser les hommes politiques d'alors et bloquer la rue Victoria, mais je suis certain que nulle autre n'aurait pu soulever un tel sentiment d'amour et d'adoration d'une part, de fureur et d'angoisse de l'autre, à l'occasion d'une petite chose toute blanche¹...

«Nous attirons l'attention des lecteurs sur ce fait que le Congrès eucharistique de Londres en 1908, celui de Cologne en 1909, à la veille duquel le légat du Pape remonta le Rhin, salué par le grondement du canon et le carillon des cloches, et enfin le Congrès de Montréal en 1910, (nous pouvons ajouter aujourd'hui celui de Madrid, celui de Vienne et celui de Rhodes, en attendant celui de Lourdes) ; ont eu pour but, non de discuter sur le dogme de l'Eucharistie, ni sur la manière dont il doit être interprété, mais uniquement de **rendre hommage** à cette vérité catholique que Jésus-Christ, Dieu et homme, a pris du pain pour en faire Son corps. Ces manifestations grandioses ont seulement voulu affirmer que la nature humaine, née de Marie, crucifiée au Calvaire et ressuscitée le jour de Pâques, il y a près de deux mille ans, est aujourd'hui présente sous la forme d'une hostie à Londres, à Cologne, à Montréal et dans le monde tout entier, partout où il y a une église catholique et un tabernacle. Une période où se rassemblent des congrès si importants qui parviennent à réunir, pour glorifier ce dogme, des foules aussi considérables, et dans ces foules, des hommes de science, des docteurs, des philosophes, des représentants de la justice et du barreau, des hommes d'affaires et des marchands, aussi bien que des femmes, des enfants, et tous ceux qui, par la pureté native de leur cœur, trouvent Dieu sans effort et vont directement à Lui, n'est pas l'époque qu'il faut choisir pour affirmer la décadence de Rome».

Nous ajouterons : elle n'est pas celle non plus qu'il faut choisir pour déclarer impossible et irréalisable la déclaration publique de l'universelle royauté du Fils de Dieu fait Homme, puisque cet Homme-Dieu sait se faire ainsi adorer sur tous les points du globe, dans les capitales des plus grands empires, même des empires qui se sont séparés de Son Eglise; et cela, sous le voile des apparences d'un fragment de pain.

Il y a quelques mois, l'Allemagne fêtait le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de Guillaume II à l'empire. Or, voici ce qu'écrivait à cette occasion M. Léonce Beaujeu :

«Sa Maison est loin d'être aimée. Elle ne jouit pas de cette vénération dont les peuples entouraient jadis notre Maison capétienne. On rappelle les origines peu édifiantes des Hohenzollern. Il a fallu à Guillaume II **un don** personnel pour devenir le souverain le plus populaire (le mot n'est pas excessif) du monde entier».

Quel est ce don ? Le voici :

«De tous les souverains qui règnent dans le monde et qui participent de la civilisation occidentale, Guillaume II est celui qui a su **parler le langage le plus royal**. C'est ainsi qu'aux yeux de l'humanité présente, il est devenu le type du monarque».

Quel est ce langage, le plus royal qui soit, et qui a fait de Guillaume II le type du monarque ? M. Léonce Beaujeu répond :

«C'est **par la foi, l'élévation, l'éloquence toute religieuse avec laquelle il a su parler de son autorité, de ses devoirs envers Dieu et envers son peuple**, que Guillaume II a réussi à devenir une des plus grandes figures du temps présent. Il ne craint pas d'affirmer qu'étant empereur et roi, il est "l'instrument du Seigneur"². Il proclame bien haut qu'il tient sa couronne "de la grâce de Dieu". Pour avoir dit ces choses bien haut, avec fierté et avec ferveur, et parce que ses paroles rendent un son qui, chez les monarques de sa race, n'avait pas encore été entendu, Guillaume II a fini par représenter l'idée de la souveraineté aux yeux des peuples».

Guillaume II est protestant. Il n'a rien sur quoi puisse s'asseoir solidement sa foi chrétienne. Il règne sur un peuple qui va de plus en plus rapidement du protestantisme libéral au naturalisme. Lui-même, quand il parle des grands hommes en

¹ Les fidèles savent ce que cache cette apparence ; et notre foi émeut les infidèles en bien ou en mal.

² Il dit même le valet de Dieu : *Knecht Gottes*.

qui Dieu S'est révélé, ne manque jamais de citer : Luther, Kant, Goethe, et autres de même doctrine et de même moralité. Et cependant, son langage frappe, parce qu'il reste au fond des âmes les plus oublieuses de ce qu'elles sont, de ce qu'ont été leurs pères, un point atavique sur lequel résonne toute parole chrétienne.

Qu'arriverait-il si une parole absolument catholique, une parole à la Jeanne d'Arc, sortait du cœur, résonnait sur les lèvres du roi de France ?

Ces dernières pages étaient sous presse, lorsque *l'Osservatore Romano* publia un discours prononcé à Milan, par Mgr Anastasio Rossi, archevêque d'Udine, à l'occasion de la célébration du centenaire de la paix constantinienne.

Après avoir dit que l'édit de Milan ne concéda pas à l'Eglise une simple tolérance, mais lui octroya la liberté, c'est-à-dire, la jouissance entière des moyens de remplir sa mission et d'agir en société parfaite et indépendante, le prélat en vint à parler de la condition faite actuellement à la Papauté. Il dit que, sans l'indépendance du Pape, la liberté de l'Eglise n'est pas même concevable, que pendant plus de mille ans, cette indépendance se trouva assurée par le principat civil des Papes. Elle ne l'est pas par la loi dite des garanties. Ne pourrait-elle l'être par l'internationalité d'une loi des garanties revue, corrigée et placée sous le contrôle des Puissances, toutes plus ou moins intéressées au maintien de la liberté pontificale ?

Ces choses ne furent pas dites explicitement, mais plutôt suggérées à l'esprit des auditeurs et de tous ceux à qui parviendrait ce discours qui eut un grand retentissement.

Si, après la crise politique et sociale, européenne et mondiale qui s'annonce, les chefs des peuples et les peuples eux-mêmes assagis, s'entendaient pour réaliser un tel projet, le Pape prendrait, par le fait même, une situation qui le mettrait dans un rang à part, qui le placerait dans un ordre supérieur de souveraineté. Il serait ainsi désigné pour remplir le rôle d'arbitre entre les nations, et **faire régner la paix** ; il pourrait reprendre auprès des Princes chrétiens l'exercice du pouvoir indirect qui découle de sa qualité de Vicaire de Jésus-Christ et qui lui était reconnu au moyen âge ; toutes choses qui contribueraient puissamment à faire rentrer la civilisation dans les voies que lui a ouvertes le divin Rédempteur.

Constantin convoqua un jour le peuple romain dans la basilique Ulpienne, il se plaça dans l'abside et adressa ces paroles à l'assemblée :

«Les funestes divisions des esprits ne peuvent avoir une heureuse fin, tant que nul rayon de la pure lumière de la vérité n'a éclairé ceux qu'enveloppent les ténèbres d'une ignorance profonde. Il faut donc ouvrir les yeux des âmes. Que le Seigneur unique et vrai, qui règne dans les cieus, soit seul adoré !... »

Alors la voix du peuple éclata et fit entendre durant l'espace de **deux heures**, ces acclamations :

«Le Dieu des chrétiens est le seul Dieu !»

Que les temples soient fermés et que les églises s'ouvrent ! Celui qui honore le Christ triomphera toujours de Ses ennemis. Un jour viendra et, espérons-le, bientôt, où un prince français dira lui aussi :

«Les funestes divisions ne peuvent avoir une heureuse fin tant que la pure lumière de la vérité n'aura pas éclairé les peuples».

Et les peuples répondront :

«Le Dieu des chrétiens est le seul Dieu !»

Que les loges soient fermées et que les églises s'ouvrent !

ÉPILOGUE

En terminant ce livre, je me dis à moi-même combien de ceux qui me feront l'honneur de le lire s'écrieront en le fermant : c'est un rêve ! Comment croire que la France s'éprendra de nouveau de l'idéal du moyen âge, que de nouveau elle en poursuivra la réalisation et que les peuples l'admireront dans cette poursuite et la suivront !

Comment serait-il possible que, de l'état où le monde est actuellement arrivé, il revienne jamais à déclarer la loi du Christ loi des nations, à Le reconnaître comme le souverain roi des peuples et à déclarer Son Vicaire le définitif infailible du bien et du mal, non seulement pour la conduite individuelle, mais même pour l'action politique des peuples, à Le déclarer le suprême modérateur et l'arbitre des nations ?

Tout cela est si loin de la pensée contemporaine que c'est folie, semble-t-il, de l'espérer et surtout de l'annoncer.

Il faut reconnaître cependant que cette folie est partagée. Il serait bien long d'en produire ici toutes les preuves qui pourraient être rassemblées. Bornons-nous à ces quelques citations qui viendront s'ajouter à celles produites au chapitre LXXII et ailleurs.

Il y a un siècle, M. de Bonald écrivait :

«La France, l'aînée des nations révolutionnaires, sera la première à ressusciter ou à périr».

Ressusciter ou périr, c'est aussi l'alternative qui se posait le 4 juin de cette année 1913 aux yeux de M. Du Mesnil et qu'il présentait aux lecteurs du *Rappel* :

«Il est temps de songer à construire. Cet effort d'organisation de la démocratie moderne dans le cadre de la justice, les républicains doivent le réaliser ou périr».

Que la République, que la Démocratie puissent empêcher cette mort et opérer cette résurrection, peu, même parmi les révolutionnaires, le croient aujourd'hui. Dans les premiers jours de juin 1879, le journal *La Révolution française*, sous la signature "un socialiste", mettait bien encore quelque espoir en la démocratie, mais son regard, son espérance se portaient aussi ailleurs :

«Le monde moderne est placé dans cette alternative : ou l'achèvement de la Révolution française, ou un retour pur

et simple au christianisme du moyen âge».

Dans son numéro d'octobre 1908, *la Réforme sociale* (page 497) disait :

«Souvenons-nous, au milieu des défaillances présentes, qu'il faut travailler surtout pour l'avenir et PRÉPARER UN ÉTAT CHRÉTIEN. Remplaçons le cri : le cléricisme est l'ennemi ! sorti des antres ténébreux où le mal prépare ses complots, par cet autre, qui porte, avec lui la force et la lumière, et qui doit être la devise de tous : "L'ÉTAT CHRÉTIEN, C'EST LE SALUT !"».

Ce retour n'est point toujours considéré comme bien effrayant. M. Copin Albancelli racontait, il y a quelques jours, dans sa *Bastille*, qu'ayant invité Rochefort à un banquet antimaçonnique il lui entendit dire :

«J'aimerais mieux n'importe quoi qu'un pareil régime. Il lui demanda : - Même le cléricisme ? Et Rochefort répondit : - Même le cléricisme».

Plus récemment, M. Urbain Gohier, posant devant les lecteurs du *Journal* le problème de la décomposition actuelle, formula l'angoissante question :

«Alors, comment guérir ?» Il ne trouva pas d'autre réponse que celle-ci : «Comment guérir ? par un retour à la religion».

Ôllé-Laprune, dans les *Sources de la paix intellectuelle*, consignait cette observation qui est bien plus vraie aujourd'hui:

«Une rumeur court : la pensée moderne retourne au Christ et le Christ va reprendre l'empire. Plusieurs travaillent à hâter le moment, et l'on se dit que le jour où sera consommée cette restauration l'intelligence troublée retrouvera la lumière et la paix».

Blanqui lui-même, avait dit auparavant, dans son *Histoire de l'Economie politique en Europe* :

«Malgré nos essais nombreux de régénération politique, aucune constitution humaine n'est encore pareille à celle de l'Eglise. Aucun pouvoir n'est en mesure de se faire obéir comme elle ; le malheur est qu'on ne sache pas dignement commander en son nom (sic). Il y a des questions d'économie politique qui resteront insolubles tant qu'elle n'y mettra pas la main. L'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture, et bien d'autres problèmes encore ne recevront de solution complète que par son intervention, et c'est justice. Elle seule peut, en effet, bien résoudre les questions qu'elle a bien posées».

Ainsi c'est pour toutes les questions qui agitent actuellement l'humanité que des hommes comme Blanqui déclarent que **l'Eglise seule peut donner une solution**. Mais elle ne le peut, reconnaît-il, que si elle recouvre toute sa puissance d'autrefois, que si elle reprend le commandement, que si les peuples se tournent vers elle et lui crient : Sauvez-nous, nous périssons !

Ce mouvement est-il possible ? Le 12 avril 1903, M. Léon Daudet, dans un article intitulé *Le chemin de Damas*, affirmait qu'il est commencé et qu'il ne fera que s'accélérer :

«La vérité est que les Français d'hérédité catholique, que les désaffectés du catholicisme qui se croient le plus loin de la croyance de leurs ancêtres, ne sont séparés de celui-ci que par un mince rideau, qu'ils prennent pour un mur blindé... Ce mince rideau, qui sépare de la foi les hommes de tempérament catholique, n'a jamais été plus flottant qu'à notre époque, où d'une part, la surabondance des notions, la suractivité intellectuelle provoquent et nécessitent des crises du sensible, où d'autre part la cause de la Religion et celle de la Race apparaissent comme inséparables. C'est pourquoi le chemin de Damas n'a jamais été plus fréquenté, plus carrossable. Je prévois que beaucoup de nos contemporains s'y engageront en automobile. Le goût effréné de la vitesse s'appliquera même à la conversion.

Ces mouvements individuels seront couronnés par un mouvement d'ensemble. Blanc de Saint-Bonnet le voit ainsi se former :

«Nous sommes dans la crise qui doit régénérer la France. La Révolution achève de produire au dehors, pour la voir se détruire, une race possédée d'orgueil et sur laquelle on ne peut rien. Ni la raison, ni les lois, ni la crainte ne pourront faire revenir cette race en quelque sorte diabolique mêlée actuellement aux êtres sociaux. C'est pourquoi **un triage inouï va se faire**. Demain, **ceux qui tiennent à la vie vont être obligés de s'unir à ceux qui défendent la foi** ; car ceux qui demandent leur sang se rangeront ouvertement sous le drapeau de l'athéisme et du carnage. Alors, tous les partis n'en formeront que **deux** : l'un désirant que Dieu triomphe pour que la France existe, et l'autre que la France périsse pour satisfaire la soif de crime que l'envie allume dans leur cœur. Mais, au moment venu, Dieu fendra les flots de la mer Rouge pour ouvrir un passage aux siens, puis, Il refermera ces flots sur ceux qui Le maudissent, pour en délivrer l'avenir.

«Que la France se félicite ouvertement d'avoir dans les desseins de Dieu, une place en quelque sorte officielle et qu'elle ne soit point étonnée d'elle-même ! Comme par ses saints, par ses rois, par ses grands hommes, par sa puissance au-dessus des autres nations, par ses destinées et sa gloire, elle avait reçu le plus de faveurs du Ciel, c'est elle, sans doute, que Satan a demandé de passer au crible, et c'est elle qui a été mise à l'épreuve du grand Mensonge... Elle a été passée au blutoir de l'erreur sociale, philosophique et religieuse la plus redoutable.. Dieu sans doute a permis qu'une lutte si terrible fût offerte à la France, certainement parce qu'elle l'a méritée, mais aussi parce qu'elle restait **moralelement la plus forte des nations** ; parce que, fille aînée de l'Eglise, c'est elle qui avait en

apanage **le plus de dons, le plus de grâces**; parce qu'ayant accueilli **la Foi** la première en Europe, elle saura **la recouvrer la première** ; et, par le mouvement prompt de son généreux cœur, recourir la **première** à Dieu pour **se régénérer** ! Aussi, chacun cherche à s'expliquer le mystère de la France...

«C'est en France que la Révolution, l'hérésie du présent, l'hérésie de l'orgueil social, a constitué son pouvoir ; et c'est néanmoins de ce peuple que sort la multitude des missionnaires, des sœurs de charité et des idées toutes vivantes qui luttent contre cette Révolution. Voit-on quelque autre peuple épuisé et mis par elle à l'état de ruine, puis tombé dans l'étrange condition où nous sommes, qui aurait pu échapper comme nous à la dispersion ? Eh bien ! c'est la France qu'on verra se soustraire à sa propre anarchie pour rétablir le Pape dans son gouvernement. Pleine, à cette heure, de désordres, c'est elle qui va **rétablir l'ordre** par excellence et sauver humainement l'Autorité suréminente qui fait l'ordre dans les esprits et porte la raison de toute souveraineté sur la terre. Mais avouons, alors, que sans cette mission providentielle, dès aujourd'hui, la France est perdue. Le mal a pris de telles forces qu'il est impossible aux hommes de sortir par eux-mêmes de la situation dans laquelle ils se sont plongés».

C'est la pensée des hommes les plus clairvoyants du siècle dernier. Qu'il suffise de citer M. Charles Périn :

«Les meilleures volontés ne vaincront pas l'impuissance et l'inertie générales causées par le modernisme, à moins que Dieu ne leur apporte **une assistance inattendue**».

Joseph de Maistre : «Je ne doute nullement de quelque **événement extraordinaire** pour mettre fin à la situation présente».

M. de Bonald : «L'imagination s'épuise en vain à chercher quelque moyen de salut. Il n'y en a aucun dans les forces humaines, **il faut que le ciel intervienne**».

Et Pie IX : «**Cela doit se faire par un prodige qui remplira le monde d'étonnement**».

Ce secours miraculeux qui seul peut retirer la France de l'abîme, avec elle l'Europe dont elle est la tête et avec l'Europe, le monde dont l'Europe est la vie, une sainte moniale, **Anne-Catherine Emmerich**, qui vivait au commencement du siècle dernier, l'a vu et l'a décrit. Beaucoup de nos lecteurs, croyons-nous, la connaissent par la description qu'elle a faite de **la Passion de Notre-Seigneur** et même de toute Sa vie et de celle de la T. S. Vierge. L'Eglise l'a déclarée **Vénéralable** et s'occupe actuellement de son procès de Béatification.

Dom Guéranger lui a rendu ce témoignage :

«En lisant ces visions qui portent fréquemment la trace d'une lumière surnaturelle, on ne peut s'empêcher de reconnaître une **action providentielle** qui s'est exercée sur les contrées de l'Europe où le naturalisme a fait le plus de ravages».

Dès le jour de sa première Communion elle s'offrit à Dieu comme **victime pour l'Eglise**. Sa vie tout entière fut une **expiation**, la plus douloureuse en même temps que la plus reconnaissante et la plus aimante. C'est dans ses souffrances mêmes que Dieu lui montrait l'état où l'esprit de la Réforme et de la Révolution ont fait tomber l'Eglise, pour l'exciter à réparer ; puis, pour consoler elle et nous, Il lui faisait connaître les miséricordes qu'Il nous préparait.

«Nous vivons, disait-elle, au sortir de ses extases, dans des temps mauvais. Je ne vois de refuge nulle part. Un **épais brouillard de péchés s'étend sur le monde entier**, et je ne vois partout... qu'indifférence» à cet état de choses.

C'est de **l'Allemagne** que nous est venue la fausse science en philosophie, en théologie, en Ecriture Sainte, tout ce **modernisme** que Pie X a solennellement condamné dans l'Encyclique *Pascendi*. Catherine Emmerich le vit à ses débuts saisir l'esprit des étudiants et même des ecclésiastiques et **elle priait et elle souffrait pour que les évêques exerçassent le premier et le plus important de leurs devoirs, celui de la vigilance qui est attaché à leur nom même**.

Elle voyait aussi les agissements des **sociétés secrètes** et suivait du regard de son âme surnaturellement illuminée leurs principaux chefs dans leurs entreprises contre l'Eglise.

En juillet 1820, Dieu lui fit faire en esprit un voyage d'un bout du monde à l'autre pour lui en montrer la détresse.

«Je vis partout, dit-elle, le triste état de l'humanité et de l'Eglise, sous la forme de **obscurité** et de **froid**¹ à divers degrés d'intensité. Çà et là se montraient quelques points lumineux».

Dans chaque pays, elle vit les sièges principaux de l'œuvre de perdition, et de ces foyers de corruption partir des canaux empoisonnés, pour répandre l'infection à travers la région.

«Sans le secours de Dieu, dit-elle, on ne pourrait contempler tant de misères et d'abominations sans en mourir de douleur».

Elle voyait en même temps les prières des **saintes âmes** s'élevant de tous les points de la terre et exerçant sur elle leur action bienfaisante.

«J'ai vu, dit-elle encore, le saint Père dans une **grande tribulation et une grande angoisse touchant l'Eglise**». Elle ajoute : «Je le vis **entouré de trahisons... La détresse du saint Père et de l'Eglise est si grande qu'on doit implorer Dieu jour et nuit**».

C'est à cette époque que la **franc-maçonnerie** fut reconstituée, que le carbonarisme fut créé et la Haute-Vente instituée. Nous sommes, paraît-il, à la fin de la puissance d'action que cette organisation nouvelle a procurée à la: secte

¹ Note de L-H R. : "Froid, obscurité"... Comment ne pas penser à une éclipse... qui engendre "froid et obscurité"

et elle serait sur le point, peut-être même en train de se transformer de nouveau pour agir sur la société avec une puissance d'action renouvelée. Quoi qu'il en soit, voici ce que la Vénérable Catherine a vu et décrit de cette période qui va de 1820 à nos jours.

«Je vis l'Eglise de saint Pierre (c'est-à-dire l'Eglise romaine, l'Eglise catholique). Une certaine quantité d'hommes travaillaient à **la renverser**».

On sait qu'au commencement du XIII^e siècle, alors qu'étaient posés les principes de ce que nous avons appelé la tentation de la chrétienté, alors que les empereurs d'Allemagne, suivis par Philippe-le-Bel, s'efforçaient de bouleverser la constitution chrétienne des Etats et alors que l'hérésie sociale des Albigeois et l'hérésie doctrinale de Jean Hus, préparaient les temps modernes, le Pape Innocent III eut une vision symbolique toute semblable. Les murailles de la basilique de Latran, mère et maîtresse de toutes les églises, lui parurent s'entr'ouvrir. Saint Dominique et saint François vinrent la soutenir. Catherine Emmerich dit avoir vu, elle aussi, à côté des démolisseurs, **des reconstruc-teurs, mais, dit-elle, peu nombreux et peu actifs.**

Elle ajoute : «Des lignes de manœuvres occupés au travail de démolition s'étendent à travers le monde entier; ces sectaires sont en grand nombre et parmi eux il y a des **apostats**. Ils détachent de l'édifice de gros morceaux. En faisant leur **travail de destruction**, ils semblent suivre certaines prescriptions et certaines règles. Ils portent des tabliers blancs, brodés d'un ruban bleu et garnis de pioches avec des truelles fichées dans leur ceinture. Ils ont d'ailleurs des vêtements de toute espèce (selon les différents rites et les divers grades). Il se trouve parmi eux des hommes distingués entre les autres, grands et gros (cette apparence extérieure marque sans doute l'importance de la place qu'ils occupent dans la secte) avec des uniformes et des croix, lesquels toutefois ne mettent pas eux-mêmes la main à l'ouvrage ; mais ils marquent sur les murs (de la basilique Vaticane), avec la truelle ce qu'il faut démolir (les institutions chrétiennes que les lois maçonniques préparées dans les loges viennent détruire l'une après l'autre). Je vis avec **horreur** qu'il y avait aussi parmi eux **des prêtres catholiques**. Souvent, quand les démolisseurs ne savaient pas bien comment s'y prendre, ils s'approchaient, pour s'en instruire d'un des leurs qui avait un grand livre où avait été tracé **tout le plan à suivre pour la destruction**. Alors il marquait de nouveau, exactement, avec la truelle, le point qui devait être attaqué; et bientôt un quartier de plus tombait sous leur marteau. L'opération allait tranquillement son train et marchait à coup sûr, mais sans éveiller l'attention et sans bruit, les démolisseurs ayant l'œil au guet».

Voilà ce que voyait une pauvre religieuse, complètement isolée du monde, et ce qu'écrivait sous sa dictée, Clément Brentano, et cela en 1820, alors que publicistes et même historiens ignoraient tout de la franc-maçonnerie. Pouvait-on mieux décrire à l'avance ce dont nous sommes témoins ? Pouvons-nous ne pas être frappés d'étonnement ? Et on le serait bien plus si nous pouvions entrer ici dans le détail de ses visions¹. Pouvons-nous ne pas nous sentir disposés à prêter l'oreille au même oracle lorsqu'il viendra nous annoncer **le triomphe de l'Eglise sur la secte par l'intervention de Marie** ?

Les Francs-Maçons s'attaquent aux murailles de l'Eglise, mais en même temps travaillent à **l'intérieur d'autres démolisseurs plus maléfaisants encore**. Le *Syllabus* de Pie X et son Encyclique sur le modernisme ont montré où ils en sont arrivés. Dans les huit premières propositions que des catholiques, que des prêtres mêmes ont formulées et enseignent dans des livres et dans des revues qui, hélas ! ne sont point sans de nombreux lecteurs, l'autorité même des décisions doctrinales de l'Eglise est attaquée. Dans les onze qui suivent, IX à XIX, est anéantie l'inspiration et l'inerrance de l'Ecriture Sainte. De XX à XXVI sont transformées, jusqu'à les détruire, les notions de révélation, de foi et de dogme. De XXVII à XXXVIII est niée la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sa science, Son expiation rédemptrice, Sa résurrection. Aux propositions XXIX à LI vient l'attaque contre les sacrements. Celles qui vont de LII à LVII s'élèvent contre l'Eglise, création humaine à laquelle Notre-Seigneur n'aurait même pas songé. Vient enfin de LVII à LXV l'exposé de l'évolutionisme, fondement intellectuel de tout ce qui précède.

On le voit, **rien ne doit rester debout**. Ce n'est plus une hérésie, comme il en a surgi dans les siècles précédents, c'est, ainsi que le dit Pie X dans son anxiété et sa douleur,

«le résumé et le suc vénéneux de **toutes les hérésies, qui tend à anéantir le christianisme**». «Toutes ces erreurs, a dit encore le Pape, dans le même consistoire, se propagent dans des opuscules, des revues, des livres ascétiques, et jusque dans des romans ; elles s'enveloppent de certains termes ambigus, sous des formes nébuleuses, afin de **prendre dans leurs lacets les esprits qui ne sont pas sur leurs gardes**».

La V. Anne-Catherine Emmerich voyait dans les rangs des hommes ainsi appliqués à **renverser l'édifice divin, des prêtres et des religieux**. Le Pape dans son Encyclique a cru devoir porter sur ce point l'attention du monde catholique. C'est que, si l'action du prêtre pour le bien est infiniment plus puissante que celle du laïque, la perversion des idées, lorsqu'elle est propagée par lui, produit dans les esprits des résultats bien plus désastreux.

Au mois de juillet de cette même année 1820, la Vénérable dit :

«J'eus de nouveau la vision de l'Eglise Saint-Pierre sapée suivant un plan formé par la secte secrète. Mais je vis aussi

¹ La V. Catherine Emmerich a eu plusieurs historiens, tous de son pays, l'Allemagne : le Dr Krobbe, doyen de la cathédrale de Munster; le R. P. Thomas Wegener, augustin, postulateur au procès de sa Béatification ; le R. P. Schmoger, rédemptoriste. L'œuvre de ce dernier comprend trois volumes in-8°. Leurs livres ont tous été traduits en français.

le secours arriver au moment de la plus extrême détresse».

Plusieurs fois déjà elle avait dit voir **la T. S. Vierge venir au secours de l'Eglise et la couvrir de sa protection**. La même année, fin d'octobre, l'état de l'Eglise catholique lui fut de nouveau montré sous l'image de la basilique Saint-Pierre; et la guerre qui lui est faite lui apparut sous les traits que nous présente l'Apocalypse de saint Jean, que la Vénérable ne connaissait point. A la fin de cette vision, elle assista de nouveau à **l'intervention de la T. S. Vierge. Elle vit les travaux de la secte détruits et tout son attirail brûlé par le bourreau sur une place marquée d'infamie. Puis la basilique complètement restaurée.**

Après une autre vision, elle dit comment cette restauration serait entreprise par le clergé et les bons fidèles, dès avant la déroute de la franc-maçonnerie, mais alors "avec peu de zèle". Ces prêtres et ces fidèles lui semblaient n'avoir ni confiance, ni ardeur, ni méthode¹.

«Ils travaillaient comme s'ils ignoraient complètement de quoi il s'agissait, et c'était déplorable». N'est-ce point ce dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés ?

«Déjà toute la partie antérieure de l'église était abattue, il n'y restait plus debout que le sanctuaire avec le Saint-Sacrement². J'étais accablée de tristesse. Alors je vis une femme, pleine de majesté, s'avancer dans la grande place qui est devant l'église. Elle avait un ample manteau relevé sur les deux bras. Elle s'éleva doucement en l'air, se posa sur la coupole et étendit sur l'église, dans toute son étendue, son manteau qui semblait rayonner d'or. Les démolisseurs venaient de prendre un instant de repos ; mais **quand ils voulurent se remettre à l'œuvre, il leur fut absolument impossible d'approcher de l'espace couvert par le manteau.**

«Cependant, ceux qui rebâtissaient se mirent à travailler alors avec une incroyable activité. Il vint des ecclésiastiques et des séculiers, des hommes d'un très grand âge, impotents, oubliés, puis des jeunes gens forts et vigoureux, des femmes, des enfants, et l'édifice fut bientôt restauré entièrement».

Il y a trente à quarante ans, Dom Guéranger écrivait dans la préface qu'il donna à l'ouvrage du P Poiré : *La triple onruonne de la Vierge Marie* :

«Si Dieu sauve le monde, et Il le sauvera, **le salut viendra par la Mère de Dieu**. Par elle, le Seigneur a extirpé les ronces et les épines de la gentilité ; par elle Il a successivement triomphé de toutes les hérésies ; aujourd'hui, parce que le mal est à son comble, parce que toutes les vérités, tous les devoirs, tous les droits sont menacés d'un naufrage universel, est-ce une raison de croire que Dieu et Son Eglise ne triompheront pas encore une dernière fois ? Il faut l'avouer, il y a matière à une **grande et solennelle victoire** ; et c'est pour cela qu'il nous semble que Notre-Seigneur en a **réservé tout l'honneur à Marie** ; Dieu ne recule pas comme les hommes devant les obstacles. Lorsque les temps seront venus, la sereine et pacifique Etoile des mers, Marie, se lèvera sur cette mer orageuse des tempêtes politiques, et les flots tumultueux, étonnés de réfléchir son doux éclat, redeviendront calmes et soumis. Alors il n'y aura qu'une voix de reconnaissance montant vers Celle qui, une fois encore, aura apparu comme le **signe de paix** après un nouveau déluge».

N'oublions pas, toutefois, que si Dieu et la Très Sainte Vierge Marie ne demandent qu'à nous sauver, Celui qui nous a donné la liberté ne peut en décliner le concours. **Aussi ne pouvons-nous être sauvés sans notre coopération bien réelle**, «SI TU LE VEUX», a dit la sainte Pucelle à Charles VII et en sa personne à la France à qui était promise la pérennité. C'est donc à nous de hâter par nos œuvres la miséricorde divine. La condition à laquelle il sera permis à la France de recouvrer son rôle n'est pas autre que celle qui fut autrefois intimée par Daniel à Nabuchodonosor : **"Ton règne te sera rendu après que tu auras reconnu que ta puissance ne vient pas de l'homme, mais de Dieu"**. Ces mots résument tout l'enseignement de la sainte Pucelle.

Lorsque la France aura fait cet **acte d'humilité et de repentir**, et que Dieu, faisant éclater sur elle Sa miséricorde, lui aura rendu dans le monde le rang qu'Il lui avait d'abord donné, l'Eglise adressera à toutes les nations l'invitation que David faisait à son peuple, celle d'offrir au Seigneur un immense concert d'actions de grâces (Ps. XCVII) pour le salut enfin accordé.

I. Chantez au Seigneur un cantique nouveau, car Il a opéré des merveilles :
Sa droite lui a donné la victoire ainsi que Son bras infiniment saint.
Le Seigneur a fait briller Son salut, Il a révélé Sa justice au regard des nations ;
Il s'est souvenu de Sa miséricorde et de Sa fidélité pour la maison d'Israël :
Et toutes les extrémités de la terre ont contemplé le salut de notre Dieu !

II. Acclamez donc le Seigneur par toute la terre, éclatez en jubilation et chantez,
Chantez le Seigneur sur la harpe, mêlez la harpe à la voix des cantiques,
Au son des trompettes et du sophar, poussez des acclamations en présence du

ROI SEIGNEUR

¹ Note de L-H R. : il est évident qu'il s'agit du combat de la Fraternité Saint-Pie-X.

² "Le sanctuaire avec le Saint-Sacrement". Cette parole prononcée par la V. Catherine Emmerich en 1820, n'est-elle pas bien remarquable, aujourd'hui que Pie X donne une si forte impulsion au culte eucharistique ?

Note de L-H R. : c'est encore plus remarquable cent après que l'on ait vu l'Eglise Catholique éclipsée par l'égise gnostique conciliaire.